

Québec, le 1^{er} juin 2026

Madame Dominique Gosselin, directrice
Coordination et relations avec le milieu
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
200, rue Belvédère Nord, bureau 2.02
Sherbrooke (Québec) J1H 4A9

**Objet : Fermeture de dossier
Réaménagement de la route 112 entre la rue des Pins et le chemin de
l'Aéroport dans les municipalités d'Ascot Corner et du canton de
Westbury par le ministère des Transports et de la Mobilité durable
(Dossier 3211-05-474)**

Madame,

La présente fait suite à notre correspondance transmise le 22 avril 2026 et à laquelle vous n'avez pas donné suite.

Celle-ci visait à vous informer que l'absence d'un retour par écrit de votre part au plus tard le **27 mai 2026** mettrait fin à l'analyse du projet en objet dans le cadre de la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE).

Par la présente, nous vous informons que la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement du projet en objet a pris fin le 27 mai 2026 en application de l'article 180 de la [Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement](#) (LQ 2025, c. 12) et de l'article 31.4.2 de la [Loi sur la qualité de l'environnement](#) (RLRQ, chapitre Q-2, LQE) et que votre dossier est donc fermé.

Enfin, nous vous rappelons qu'il ne vous est pas permis de réaliser ou d'exploiter votre projet avant d'obtenir les autorisations requises par la LQE. Si vous avez toujours l'intention d'entreprendre le projet, un nouvel avis devra être déposé conformément à l'article 31.2 de la LQE.

Pour toute information supplémentaire, nous vous invitons à communiquer avec M. Hubert Gagné, chargé de projet, par courriel à l'adresse suivante : hubert.gagne@environnement.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La directrice,



Marie-Michèle Tessier